

RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

Séance du 02/02/2004

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATIO NN°
Point 1: Approbation des comptes rendus 1-1 Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 1er décembre 2003	Le compte rendu du 1er décembre est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées (36 voix pour).	Division des Affaires Générales	2004/02/146
2-2 Proposition de répartition du FSDIE 2004	La proposition de répartition du FSDIE 2004 est adoptée à l'unanimité (36 voix pour).	DVE Agent comptable	2004/02/147
2-3 Financement des projets étudiants	La proposition de financement des projets étudiants est adoptée à l'unanimité (36 voix pour).	DVE Agent comptable	2004/02/148
2-4 Modalités des candidatures extérieures à l'Université	Les règles pour candidater à un parcours Licence de l'Université présentées par la Vice-Présidente du CEVU sont adoptées par 33 voix pour, 2 abstentions et 1 contre, sous réserve d'intégrer les modifications demandées. Madame Pradin est chargée de présenter le projet modifié lors d'un prochain CA.	CEVU	2004/02/149
2-5 Mise en place des Equipes Pédagogiques et des Equipes de Formation	La mise en place des équipes pédagogiques et des équipes de formations est adoptée à l'unanimité (36 voix pour).	CEVU	2004/02/150
2-6 Habilitations Masters	L'offre de Formation MASTERS est adoptée par 34 voix pour et 5 abstentions	CEVU SCOLARITE	2004/02/151
2-7 Nomination des Lauréats pour la remise des prix de fin d'année pour l'année universitaire 2002/2003	La nomination des Lauréats pour la remise des prix de fin d'année (année universitaire 2002/2003) de la Faculté de Pharmacie est approuvée à l'unanimité (39 voix pour).	Scolarité Pharmacie	2004/02/152
Point 3: Examen du courrier adressé au Président de l'Université par le directeur de l'UFR STAPS	Le Conseil d'administration décide qu'à partir de l'année 2003-2004, les composantes assumeront les enseignements relevant de leurs disciplines à l'UFR STAPS, soit par la mise à disposition d'enseignants soit par le paiement des Heures complémentaires à l'unanimité (37 voix pour).	UFR STAPS UFR MIG, SVT et PCA	2004/02/153
Point 5: Conventions 5-1 Vote bloqué: Avenant à la convention NTIC/SERECOM site de l'IUT de Castres; Coopération inter universitaire Université NONG LAM de HoChiMinh Ville et Université Paul Sabatier, l'avenant à la convention OMP/CAP et la convention entre l'UPS-IUT A et le Syndicat Mixte pour l'assistance technique sont approuvés à l'unanimité (37 voix pour).	L'avenant à la convention NTIC/SERECOM site de l'IUT de Castres, l'accord de coopération inter universitaire Université NONG LAM de HoChiMinh Ville et Université Paul Sabatier, l'avenant à la convention OMP/CAP et la convention entre l'UPS-IUT A et le Syndicat Mixte pour l'assistance technique sont approuvés à l'unanimité (37 voix pour).	Division des Affaires Générales Agent comptable Relations Internationales, IUT A, OMP	2004/02/154

5-2 Convention de formation : Accueil à l'IUT A/UPS de 2 étudiants malaisiens pour un stage de formation en DUT Génie Biologique et Génie Civil (SFERE)	La convention de formation entre l'Université Paul Sabatier-IUT A et l'organisme SFERE concernant l'accueil à l'IUT A de 2 étudiants malaisiens pour un stage de formation en DUT Génie Biologique et Génie Civil est approuvée par 23 voix pour et 1 abstention	Division des Affaires Générales IUT A	2004/02/155
5-3 Convention tripartite concernant la mise à disposition d'un agent de l'UPS (mi-temps), Mme Moulin Françoise (technicien de recherche et formation) à l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées	<p>La convention tripartite entre l'UPS, le CHU Purpan et le GIP ORUMIP concernant la mise à disposition de Madame DUMOULIN auprès du GIP ORUMIP pour une durée d'un an renouvelable est approuvée à 18 voix pour et 8 abstentions.</p> <p>Pour la période comprise entre la mise à disposition par l'Université de Madame Françoise DUMOULIN, technicienne de recherche et formation, et le recrutement par le GIP ORUMIP d'un contractuel, le GIP ORUMIP versera à l'Université Paul Sabatier une compensation financière.</p>	DPIATOS Agent comptable	2004/02/156
5-4 Partenariat pour la formation du métier des visiteurs Médicaux.	La convention de partenariat pour la formation du métier des visiteurs Médicaux est approuvée par 23 voix pour et 1 abstention.	Division des Affaires Générales Scolarité	2004/02/157
Point 6: Finances 6-1 Présentation des tarifs de la Faculté de Pharmacie	Les tarifs de la faculté de Pharmacie sont adoptés à l'unanimité (24 voix pour).	Agent comptable Faculté de Pharmacie	2004/02/158
6-2 Présentation des tarifs des prestations du SCOM modifiés	Les tarifs des prestations du SCOM sont adoptés à l'unanimité (24 voix pour).	Agent comptable SCOM	2004/02/159
6-3 DBM	La DBM de rattachement-régularisation sur l'exercice 2003 et la DBM de report de l'exercice 2004 sont approuvées à l'unanimité (20 voix pour).	Division du Budget	2004/02/160
Point 7: Aménagement du campus 7-1 Proposition d'implantation de la Halle de Technologie	<p>La proposition de la SACIM concernant la cession d'un terrain pour l'implantation de la Halle de Technologie et la construction d'une résidence étudiant a été adoptée à l'unanimité (18 voix pour) sous réserve que la protection du chêne multi-centenaire soit assurée.</p> <p>La proposition de l'IUFM concernant la cession d'un terrain pour l'implantation de la Halle de technologie a été rejetée à l'unanimité (18 votants).</p>	DAIAC	2004/02/161
7-2 Projet de création d'un cheminement piétons reliant le chemin de la Pélude au chemin des Maraîchers (Pharmacie/Dominicians)	Le projet de création d'un cheminement piétons reliant le chemin de la Pélude au chemin des Maraîchers a été adopté par 18 voix pour.	Secrétariat Général DAIAC	2004/02/162